

évaluation

référentiels en classe de seconde

Une des activités de la Commission Evaluation, durant l'année scolaire 1986-1987, a été d'étudier des documents de la "Direction des Lycées et Collèges" concernant la mise en place de référentiel d'évaluation en Seconde.

La Commission Evaluation pense qu'il est intéressant de porter à la connaissance de l'ensemble des adhérents ce document proposé par Dominique Raulin. Il ne contient pas, cependant, l'ensemble du travail de la Direction des Lycées et Collèges.

La Commission peut répondre à des demandes de renseignements complémentaires.

I. HISTORIQUE

La classe de Seconde est la première classe du Second Cycle long : classe de détermination où les élèves doivent faire des choix d'orientation qui sont souvent irréversibles.

Dans cette classe, les acquis du Collège sont fortifiés et les apprentissages propres à la formation du Second Cycle sont amorcés : c'est une classe de transition et pourtant les statistiques montrent que près d'un élève sur quatre ne passe pas en Première.

Devant cette situation, la Direction des Lycées a pris contact en 1984 avec les Inspections Générales, elles-mêmes conscientes des difficultés rencontrées par les élèves de Seconde, pour mettre en place des groupes de réflexion. Ceux-ci composés d'Inspecteurs Généraux, d'Inspecteurs Pédagogiques Régionaux et de professeurs de Lycées (classiques, polyvalents et techniques) ont été constitués dans les disciplines suivantes : E.P.S., Français, Histoire et Géographie, Mathématiques, Sciences Naturelles, Sciences Physiques.

Dès la première année, la Direction des Lycées a tenu à souligner l'importance qu'elle donnait à ce travail en l'inscrivant au programme national d'innovation. L'intitulé en était au départ "favoriser une meilleure qualité des études des élèves en classe de Seconde" et maintenant "Expérimentation de construction et d'utilisation d'objectifs de référence pour les enseignements de la classe de Seconde".

II. HYPOTHÈSE DE DÉPART

Souvent actuellement, l'élève reçoit une formation dont il ne comprend pas tous les buts et qui ne prend pas assez en compte ses acquisitions antérieures ; d'autre part, il ne sait pas ce qui sera évalué et les modes d'évaluation qui seront utilisés.

A partir des résultats des travaux menés au niveau des Lycées Professionnels et de la Formation Continue pour adultes, des recherches conduites sur l'évaluation de façon générale, il est apparu qu'une plus grande réussite des élèves passe par une clarification des objectifs.

Ces objectifs doivent être partagés par les professeurs et les élèves dans le cadre d'un contrat : celui-ci précise les capacités à développer chez les élèves, et ce qui est attendu de ceux-ci en termes de compétences et de connaissances, en prenant soin que cela soit réellement accessible, pour pouvoir effectivement l'exiger.

Cet inventaire de capacités, de compétences et de connaissances qui jalonnent le parcours de la classe de Seconde est le *référentiel de chaque discipline*.

Conçu de cette façon, le référentiel est un document compréhensible et utilisable par l'élève et par le professeur.

III. LE RÉFÉRENTIEL

1. Pour l'élève

L'élève se sert du référentiel pour analyser ses réussites et ses échecs : il peut orienter son travail en faisant porter son effort sur des compétences où il rencontre des difficultés, et en limitant les apprentissages sur celles déjà acquises.

De cette façon, en cours d'année, il se trouve responsabilisé par rapport à sa formation. De même, la progression dans l'acquisition de certaines compétences, les difficultés rencontrées sur d'autres, sont autant d'indicateurs qui favorisent ses choix d'orientation.

2. Pour l'enseignant

Le professeur dispose ainsi d'un outil qui lui permet de suivre avec

précision le parcours de chaque élève : Quels sont ses acquis ? Où se situent ses difficultés ?

En possession de ce diagnostic, il est mieux à même de conduire une formation qui permet à chacun de progresser.

Pour cela, le professeur est amené à personnaliser son enseignement en proposant au groupe classe des activités où chaque élève peut développer ses propres compétences : il limitera les apprentissages sur certaines compétences pour les élèves qui les dominent déjà et il proposera à d'autres des activités différentes ou complémentaires pour combler les lacunes décelées.

IV. DESCRIPTION DES DOCUMENTS

Les six groupes de réflexion ont abouti au mois de juin 1986 à une première série de productions :

1. une présentation du programme
2. le référentiel
3. fiche bilan, fiche de suivi
4. le mode d'emploi.

1. Présentation du programme

Le programme est en général rédigé pour l'enseignant ; à l'intention des élèves, les groupes en ont explicité les objectifs et les contenus de formation.

2. Le référentiel

Il fixe les exigences de fin de Seconde sur chaque contenu de formation ; il détaille également les compétences intermédiaires qui permettent d'atteindre celles-ci.

3. Fiche bilan, fiche de suivi

a) *Fiche bilan* : les professeurs au cours de l'année contrôlent les acquis de leurs élèves : traditionnellement, les résultats sont donnés sous forme de notes puis de moyennes reportées sur le bulletin trimestriel. Le référentiel étant un inventaire de compétences, le bilan se fait par rapport à chacune d'entre elles et est reporté sur la fiche bilan.

b) *Fiche de suivi* : toutes les activités ne donnent pas lieu à une évaluation par le professeur ; il est important de donner à l'élève un document où il puisse noter, de sa propre initiative, ses réussites et ses échecs.

Dans certaines disciplines, une seule fiche est utilisée pour noter le suivi et pour consigner l'évaluation bilan.

4. Le mode d'emploi

Chaque discipline a sa spécificité, il a fallu rédiger un mode d'emploi par discipline pour expliquer aux professeurs, nouveaux utilisateurs, les choix faits sur la forme et sur le fond, et la façon d'utiliser et de remplir les différentes fiches.

V. LES IMPLICATIONS PÉDAGOGIQUES

Le référentiel permet une bonne appréciation des capacités et des connaissances des élèves ; ainsi le professeur peut adapter son enseignement et définir un niveau d'exigences.

Il faut remarquer que cette volonté de "bien apprécier" nécessite à la fois une définition claire des objectifs et des contenus, et une connaissance précise des compétences requises pour atteindre ces objectifs et maîtriser les contenus.

En outre, en introduisant la notion de contrat, on donne à l'élève et à l'enseignant une place nouvelle :

- l'enseignant, pour les phases d'apprentissage, est amené à construire et à présenter des séquences pédagogiques qui permettent à chaque élève de progresser et pour les phases de contrôle, il doit prévoir et expliquer comment il évaluera les acquisitions ;
- l'élève est mis devant ses responsabilités ; connaissant les exigences, prend-il tous les moyens à sa disposition pour y satisfaire ?

L'idée centrale de cette démarche est de conduire progressivement l'élève à être en mesure d'assumer le contrat, et de faire qu'à travers ce contrat clairement exposé, il atteigne les buts qu'on lui fixe ou qu'il se fixe.

PRÉSENTATION DES RÉFÉRENTIELS AUX ÉLÈVES

Dans le cadre de l'utilisation des référentiels, vos professeurs vous indiquent, dès le début de l'année, les objectifs à atteindre :

- les méthodes et les connaissances à acquérir,
- leurs exigences sur chacune d'entre elles.

Ainsi se met en place une situation de classe fondée sur un contrat entre chacun d'entre vous et vos professeurs. Vous connaissez le chemin à parcourir, vous pouvez mesurer vos acquis, vos progrès.

En cours d'année, comprenant les raisons de vos difficultés, vous pouvez demander en connaissance de cause, aide, conseils et activités

complémentaires. Une telle pratique vous rend plus responsable et plus autonome dans votre travail.

En fin d'année, au moment des choix d'orientation, la progression dans l'acquisition de certaines compétences, les difficultés rencontrées sur d'autres seront autant d'indicateurs qui vous aideront à déterminer la section correspondant à vos possibilités de réussite.

Pour chaque discipline concernée, il vous est remis :

- le référentiel : il fixe les exigences de fin de Seconde et détaille également les compétences permettant de les atteindre ;
- une fiche par discipline où seront reportés vos résultats sur chacune des compétences.

PRÉSENTATION DES DOCUMENTS MATHÉMATIQUES

1. Le référentiel

Le référentiel a été écrit en suivant scrupuleusement le contenu du programme ; c'est pourquoi :

- n'apparaissent que des compétences portant sur des contenus figurant au programme ;
- n'apparaissent pas des compétences portant sur des contenus précédés dans le programme de l'expression "exemples de...", pour lesquels aucune connaissance, aucune autonomie ne peut être exigée des élèves ;
- les compétences énumérées couvrent l'ensemble des contenus du programme.

Afin de favoriser la mise en place des conditions de la réussite, le référentiel est rédigé en termes de compétences générales :

- mettre en œuvre des méthodes mathématiques : traduire et reconnaître, comparer,
- représenter,
- résoudre,
- calculer.

En effet, une telle présentation permet aux élèves d'une part de comprendre que l'apprentissage en mathématiques ne se limite pas à une succession de contenus ponctuels, et d'autre part d'acquérir et d'approfondir des notions, et de confirmer des acquis tout au long de l'année.

Chaque compétence est détaillée de deux façons :

- les exigences spécifiques de la classe de Seconde,
- les fiches de suivi : elles détaillent des intermédiaires pouvant aider les élèves.

Conçu de cette façon, le référentiel ne donne pas les éléments d'une progression pédagogique, mais il permet de mettre en place une pédagogie de contrat.

2. La fiche d'aide "méthodes"

Elle a pour but de rendre l'élève autonome devant un problème pour qu'il prenne l'habitude de se poser *seul* les questions qui vont l'aider à amorcer la résolution.

Elle propose aussi des questions que l'élève est amené à se poser avant de rédiger ou d'exposer oralement une solution.

— EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL —

METTRE EN ŒUVRE DES MÉTHODES MATHÉMATIQUES (exigences spécifiques de la classe de Seconde)

POUR TRADUIRE ET RECONNAÎTRE UNE PROPRIÉTÉ

1. Géométrie plane

- Deux vecteurs sont colinéaires ; deux droites sont parallèles.
- Deux vecteurs sont orthogonaux ; deux droites sont perpendiculaires.
- Un point est l'image d'un autre par une homothétie de centre et de rapport donnés.
- Une droite est perpendiculaire à une droite donnée en un point donné.
- Un point est le barycentre de deux points du plan, affectés de coefficients réels.

2. Géométrie analytique

- Un point appartient à un ensemble connu par son équation, à des ensembles connus par leurs équations.
- Deux vecteurs sont colinéaires, orthogonaux.
- Trois points sont alignés.
- Un point est l'image d'un autre par une translation, une projection orthogonale sur un des axes de coordonnées, une symétrie orthogonale par rapport à un des axes de coordonnées, une homothétie de centre et de rapport donnés.

3. Géométrie dans l'espace

- Deux plans sont parallèles ; une droite est parallèle, perpendiculaire à un plan ; deux plans sont perpendiculaires.

POUR COMPARER

4. Algèbre

- Etudier le signe de la différence de deux nombres.
- Ecrire une expression littérale sous la forme d'un produit ou d'un quotient pour trouver son signe.

5. Analyse

- Traduire, en termes d'inégalités, le sens de variation des fonctions ($x \rightarrow ax+b$), ($x \rightarrow x^2$), ($x \rightarrow \sqrt{x}$) et ($x \rightarrow 1/x$) sur un intervalle $[c,d]$ où ces fonctions sont monotones.
- Traduire qu'une fonction est monotone sur un intervalle I de \mathbb{R} .

— FICHE D'AIDE - MÉTHODES —

I. ABORDER LA SITUATION

1. Lire le texte, écouter une présentation orale.
2. Mettre en évidence des mots connus et inconnus.

II. ORGANISER SON ACTION : qu'est-ce qu'on demande ?

DÉMONSTRER, VÉRIFIER MONTRER	REPRÉSENTER, CONSTRUIRE TRACER, PLACER	TROUVER, DÉTERMINER RÉSOLVRE, CALCULER
<ol style="list-style-type: none"> 1. Démontrer quoi ? 2. Traduire la question en français puis en mathématiques en tenant compte des données (questions précédentes, énoncé, cours). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Représenter quoi ? 2. Représenter comment ? — quels sont les moyens à mettre en œuvre ? — quelles sont les conventions ? 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Trouver quoi ? 2. Trouver comment ? Traduire la question en français puis en mathématiques jusqu'à retrouver une situation connue (cours, apprentissage, questions précédentes).
DÉCIDER DE LA MÉTHODE A METTRE EN ŒUVRE		

III. RÉALISER

1. Mettre en œuvre les moyens de la dernière étape du paragraphe précédent.
2. Valider son résultat.

IV. COMMUNIQUER

1. Distinguer :

- ce qui est une situation connue,
- ce qui est donné dans l'énoncé,
- ce qui a été trouvé.

2. Justifier ce qui a été trouvé.